

Le gouvernement veut accélérer la diffusion de l'informatique et de l'internet dans les foyers

Par *admin*

Créé le 11/07/2003 - 23:00

Le gouvernement veut accélérer la diffusion de l'informatique et de l'internet dans les foyers

Vendredi, 11/07/2003 - 22:00 [0 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

-
- [Tweeter](#)
-
-

0 avis :



[zoom](#)

Jean-Pierre Raffarin a confirmé le 10 juillet son intention d'encourager les foyers français à utiliser l'internet et à s'équiper en micro-ordinateurs mais il a renvoyé au printemps 2004 l'annonce des mesures les plus concrètes. Lors d'un Comité interministériel pour la société de l'information (CISI) présidé par le Premier ministre -le premier en trois ans-, le gouvernement a annoncé le "lancement de plus de 70 mesures visant à renforcer la confiance du grand public dans l'internet et à permettre à un nombre croissant de Français de se familiariser avec ces technologies", selon un communiqué de Matignon. Il a notamment décidé d'accentuer la lutte contre l'envoi en masse de courriels indésirables ("spamming"), mesure cruciale à ses yeux pour renforcer la confiance des familles en l'internet. Face au fléau du publipostage électronique non sollicité, réalisé sur la base d'adresses irrégulièrement collectées, le gouvernement entend, après les travaux menés l'an dernier par la Commission nationale informatique et liberté (CNIL), "franchir une étape supplémentaire" en mettant en place "un conseil de surveillance" du spamming, qui aura pour mission de "développer des outils d'information et d'orientation sur ce thème à destination des internautes". Dans la même optique, M. Raffarin a choisi de développer "un annuaire de sites francophones labellisés tous publics, une évaluation publique des logiciels de filtrage et un renforcement

du signalement des sites pédo-pornographiques". Le CISI a décidé la création auprès de la ministre déléguée à la Recherche, Claudie Haigneré, d'un "Conseil consultatif de l'internet" destiné à "éclairer les choix du gouvernement sur les sujets liés à la société de l'information". Le gouvernement va également renforcer la sécurité des réseaux informatiques et la lutte contre le cyber-terrorisme en mettant en place un groupe de coordination interministériel dédié à la surveillance des réseaux. La politique de formation gratuite à Internet dans les espaces publics numériques, via un label unique "Netpublic", est également au coeur des mesures arrêtées par le CISI. Ce label procède d'un partenariat entre l'Etat et les collectivités locales. Le CISI a aussi décidé de rendre les sites webs publics accessibles aux personnes non voyantes ou malvoyantes, dans la perspective de la révision de la loi de 1975 sur le handicap, annoncée par le Premier ministre pour la rentrée 2003. Mais s'agissant des mesures les plus attendues en faveur de l'équipement des foyers, dont Jean-Pierre Raffarin a fait un objectif phare de la législature -avec, à l'horizon 2007, un ordinateur dans chaque famille ayant des enfants scolarisés-, le chef du gouvernement a décidé de les différer. Du côté de Bercy, on met en avant les contraintes budgétaires pour expliquer que le gouvernement préfère se donner du temps. Selon une source proche du dossier, l'enveloppe globale consacrée à ces mesures est "d'une soixantaine de millions d'euros". Chaque ministère est invité à faire des "propositions précises" au Premier ministre "en vue de la prochaine conférence de la Famille", prévue au printemps 2004. Ainsi, le secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat Henri Plagnol a évoqué devant la presse le développement d'une "administration électronique", plus proche des citoyens. "Il faut passer d'une administration pyramidale à une administration en réseau", a-t-il commenté. Selon un sondage CSA publié fin juin, "l'absence d'utilité" constitue le principal frein à l'achat d'un ordinateur, suivi par le prix et la complexité du produit. 44 % des foyers non équipés n'envisagent pas d'achat parce qu'ils n'en voient pas l'utilité. En un an, la proportion des ménages disposant d'un micro-ordinateur est toutefois passée de 35 % à 42 %. La barre symbolique des 10 millions de foyers équipés a été franchie au premier trimestre 2003.

CISI du 10-07-03 : <http://www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=40139>

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- [Tweeter](#)
-
- **Nombre de consultations :** 123
- **Publié dans :** [Internet](#)
- **Partager :**
 - [Facebook](#)
 - [Viadeo](#)
 - [Twitter](#)
 - [Wikio](#)

[Internet](#)

URL source: <https://www.rtflash.fr/gouvernement-veut-acceler-diffusion-l-informatique-et-l-internet-dans-foyers/article>